

Les + de la formation :

- une formation en partenariat avec les professionnels
- une formation technique et spécialisée, basée sur la pratique (réalisée sur des exploitations partenaires)
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Un centre garantissant:

- le suivi administratif, pédagogique, individuel de chaque stagiaire
- Une possibilité d'hébergement et de restauration sur site (20 € la nuitée (sans les draps) et 6 € le repas du midi et du soir— 3€ le petit déjeuner) Contacter Pamela TAULEIGNE pour réserver par mail : pamela.tauleigne@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site : <https://epl.aubenas.educagri.fr>



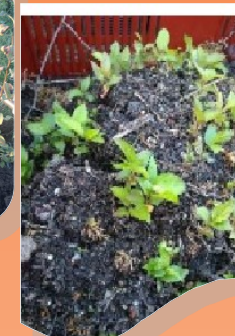
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité*

Perfectionnez-vous :

Formation « Pépinière hybride »

Cette formation peut donner lieu à la certification d'une UCARE du BPREA

Et si vous produisiez vous-même les plants de demain ?



Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-
1062, chemin du Pradel**

07170 MIRABEL

Tél : 04 75 36 71 80

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04.75.36.71.80





Objectifs	Elaborer l'itinéraire technique de la production de plant de pépinière Réaliser les travaux de l'atelier de production de pépinière (greffage, bouturage...)
Public et pré-requis	Salariés polyvalents d'exploitation agricole et viticole Salariés d'entreprise du paysage Autre public Aucun prérequis demandé
Statuts pendant la formation	Stagiaires de la formation professionnelle
Durée	5 jours en présentiel soit 35 heures et 10 heures en distanciel
Dates	Du lundi 8 février au vendredi 12 février 2027 en présentiel Distanciel : à poser ultérieurement
Indicateur (Données de 2025)	Taux de satisfaction : 92,1 %
Evaluation	Evaluation pratique, suivie d'un entretien d'explicitation



Programme de Formation



Connaître les cycles biologiques et physiologiques des fruitiers en vue de leur multiplication

Connaître les réglementations en vue de la production de plant fruitier

Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail

Réaliser des opérations de greffage, de bouturage, de semis, plantation (**Pratique**)

Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure... (**Pratique**)

Prévoir les outils d'enregistrement et de suivi qualitatif

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, place importante réservée à la mise en pratique

Bloc : évaluation sur le greffage (pratique et entretien d'explicitation) par le formateur Patrice SAUSSAC

Une attestation de formation vous sera délivrée à la fin de la formation

Coût

Dossier Boost Compétences à réaliser par l'entreprise - 18 € de l'heure en présentiel et 13 € de l'heure en distanciel, soit 760 € - Tarif identique : VIVEA

La formation est éligible au Compte Personnel de Formation (UCARE Production de plants fruitiers) : 17 € de l'heure en présentiel et 12 € de l'heure en distanciel, soit 715 € les 45 heures—Tarif identique : Autre public

